



DATE :21/06/26

HEURE :16h00

EXPEDITEUR : Direction des Sécurités – 12/14 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE CEDEX Tél. 03 20 30 59 59

REDACTEUR :

VIGILANCE ORANGE CANICULE
Le niveau de vigilance orange CANICULE est déclenché sur le département du Nord.
A compter du Lundi 22/06/26 à 12h

Pièces-jointes :

Bulletin des suivi Météo-France : 21/06/26 à 16h

Destinataires :

Cabinet du préfet de Région, Cabinet du préfet délégué pour la Défense et la Sécurité, les sous-préfets d'arrondissement, Etat-Major de zone, DDSP 59, CORG Nord, CRS , Maires du département, Conseil départemental, Conseil régional, CODIS 59, EMIZ, SAMU, ARS , IA, DDTM, DIR Nord, Délégué Militaire Départemental, SANEF, CNPE, Rectorat, DREAL, opérateurs de transport, CUD, MEL, GPMD, DDPP, médias, EDF GRDF

Evolution de la situation :

Passage en vigilance orange canicule à compter de demain 12h.

Pour plus de renseignements :

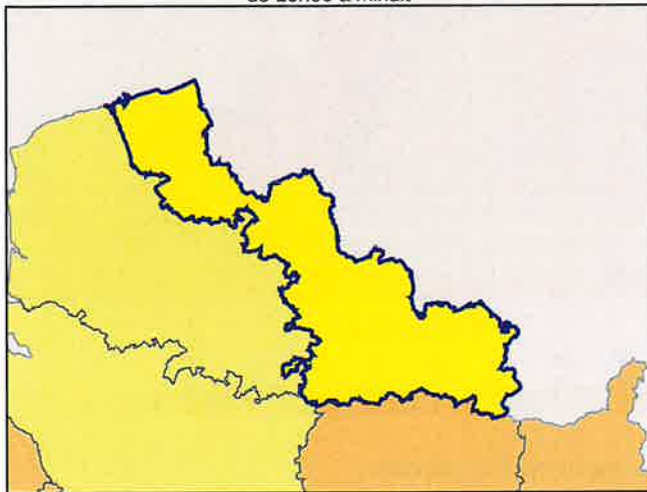
<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

Bulletin de suivi vigilance départemental Nord (59)

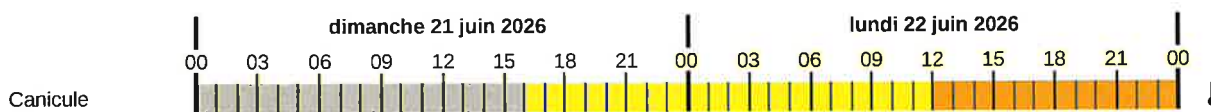
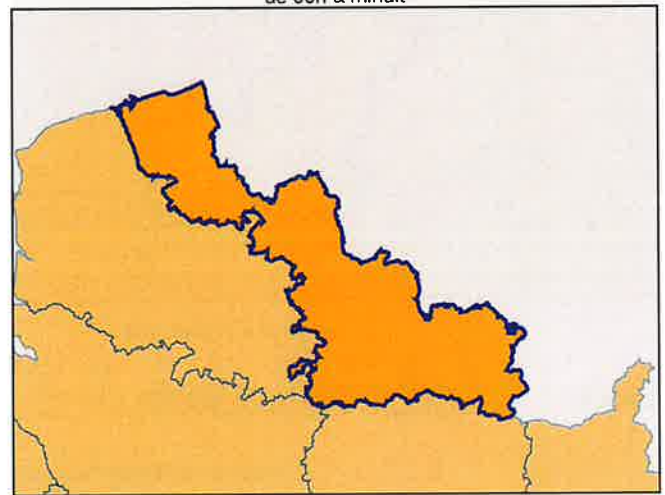
Émis le dimanche 21 juin 2026 à 16h02 par le Centre météorologique interrégional de Lille

Prochain bulletin le lundi 22 juin à 06h00

Aujourd'hui : dimanche 21 juin 2026
de 16h00 à minuit



Demain : lundi 22 juin 2026
de 00h à minuit



Situation météorologique

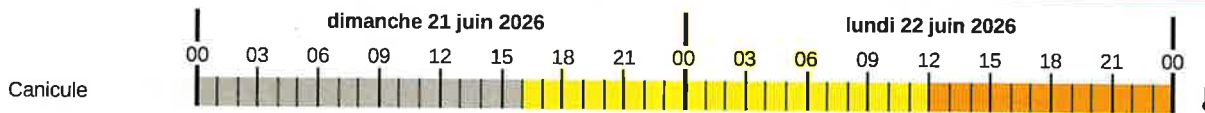
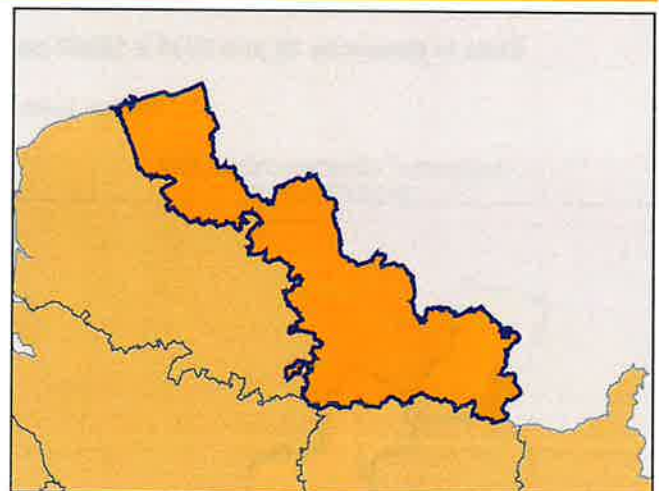
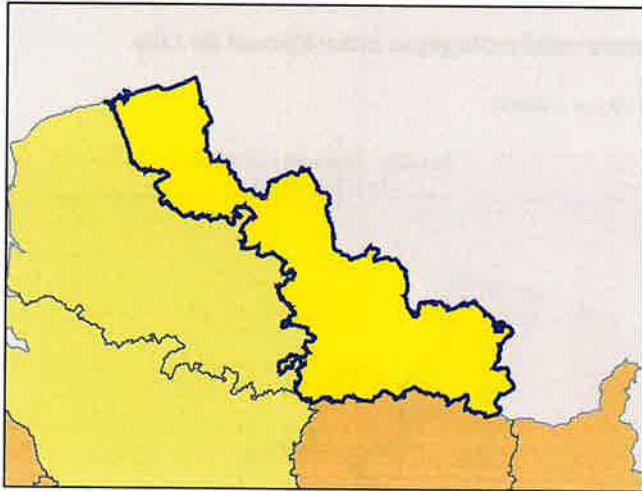
Aujourd'hui dimanche 21 juin 2026 et demain lundi 22 juin 2026

Faits nouveaux : Extension de la vigilance orange canicule au Nord-Pas-de-Calais et à la Somme, à partir de ce lundi 12h. Les prévisions sont confirmées sur l'Oise et l'Aisne.

Situation générale : Les fortes chaleurs s'installent durablement sur le sud des Hauts-de-France. Cet épisode caniculaire s'étend à partir de demain lundi au Nord-Pas-de-Calais et à la Somme, et devrait se maintenir sur l'ensemble des départements des Hauts-de-France à minima jusqu'à jeudi prochain.



Canicule / Orange



Aujourd'hui dimanche 21 juin 2026 et demain lundi 22 juin 2026

Qualification : Un épisode caniculaire durable s'installe, nécessitant une vigilance particulière.

Aujourd'hui dimanche 21 juin 2026

Demain lundi 22 juin 2026

Observations notables : L'événement n'a pas encore commencé.

Évolution prévue : Des conditions caniculaires s'installent de manière plus notable à partir de demain lundi sur le département du Nord où les températures maximales sont comprises entre 31 et 33°C dans l'intérieur de l'ouest à l'est. Elles sont plus clémentes en régions côtières de mer du Nord avec le vent marin de Nord-Est, allant de 22 à 24°C.

Les températures minimales en fin de nuit de lundi à mardi sont comprises entre 18 et 20°C.

Puis mardi, les températures maximales sont en nette hausse, comprises entre 33 à 35°C dans l'intérieur, voire 27 à 30°C au littoral. Il est probable que la canicule se maintienne une grande partie de la semaine prochaine.

A noter que la baisse nocturne des températures peut être plus limitée en milieu urbain.

[Conseils pour se protéger en Vigilance orange](#)

[Consultez les prévisions de Météo-France](#)

COMMUNIQUE DE LA PREFECTURE DU NORD

DATE :22/06/26

HEURE :16h00

EXPEDITEUR : Direction des Sécurités – 12/14 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE
CEDEX Tél. 03 20 30 59 59

REDACTEUR :

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE A L'OZONE (O3)
Déclenchement du niveau d'information et de recommandation
sur le secteur de ARRONDISSEMENT/sur l'ensemble du département du Nord
(seuil réglementaire fixé à 180 μ g/m³ en moyenne horaire)

Dépassement du niveau d'information et de recommandation sur le secteur de :

- Dunkerque
- Douai
- Lille
- Valenciennes
- Avesnes-sur-Helpe

Références :

Arrêté Interdépartemental du 05/07/2017 relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas de pointe de pollution atmosphérique en région Hauts-de-France

Arrêté interministériel du 07/04/16 modifié relatif au déclenchement des procédures préfectorales en, cas d'épisodes de pollution de l'air ambiant.

Destinataires :

Maires du département, sous-préfectures d'arrondissement, autorités opérationnelles

CONSIGNES SANITAIRES

Il est recommandé aux personnes sensibles : enfants, personnes âgées, asthmatiques, souffrant de pathologies cardio-vasculaires et/ou d'insuffisance respiratoire de prendre les précautions suivantes :

1. Éviter les activités physiques intenses et sportives.
2. Ne pas fumer, ni s'exposer à la fumée, ni utiliser de solvants ou de produits irritants afin de ne pas aggraver les effets de cette pollution.
3. Respecter le traitement médical en cours et consulter un médecin en cas de gêne respiratoire.

CONSIGNES DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS

L'utilisation des transports en commun et le covoiturage sont à privilégier.

Il est recommandé de diminuer la vitesse de son véhicule de 20 km/h sur les axes routiers et autoroutiers du secteur concerné. Cette mesure devient obligatoire en cas d'arrêté préfectoral.

Les émissions émanant des installations industrielles devront être réduites au strict minimum

Evolution de la situation :

- ❑ Voir communiqué ATMO ci-joint

Pour plus de renseignements :

- ATMO Hauts-de-France : www.atmo-hdf.fr

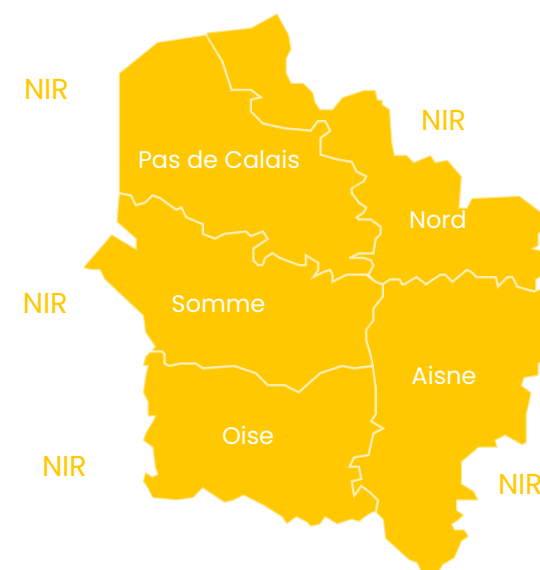
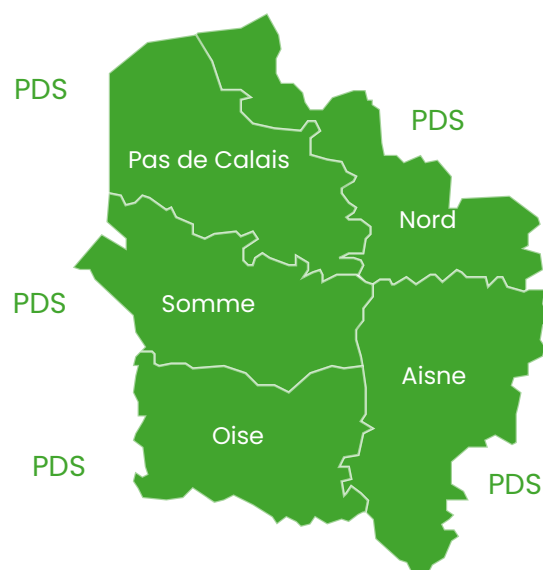
- Centre anti-poison et de toxicovigilance de Lille au **0800 59 59 59**.

Prévision du 22/06/2026 à 12h

Lundi 22/06

Mardi 23/06

Ozone (O₃)



Seuils de déclenchements

- Pas de dépassement de seuil (PDS)**
- Niveau information et recommandation (NIR)**
O₃ : 180 µg/m³ en moyenne horaire
- Niveau d'alerte sur persistance (NAP)**
Dépassement du seuil d'information et recommandation prévu pour le jour même et le lendemain.
- Alerte**
O₃ (moyenne horaire) :
Seuil 1 : 240 µg/m³ pendant 3h consécutives
Seuil 2 : 300 µg/m³ pendant 3h consécutives
Seuil 3 : 360 µg/m³

Explications de l'épisode de pollution

Atmo Hauts-de-France prévoit demain le 23/06/2026 un épisode de pollution à l'ozone sur les 5 départements des Hauts-de-France en niveau d'information et de recommandation. Les conditions météorologiques sont favorables à la formation d'ozone (températures élevées, fort ensoleillement et absence de nuages). Les concentrations en ozone ont augmenté depuis quelques jours et devraient dépasser, demain, le niveau d'information et recommandation. Aujourd'hui, même si les températures sont élevées, le ciel restera partiellement voilé et les concentrations d'ozone ne devraient pas dépasser le seuil réglementaire. Cet épisode qui débutera demain s'explique par la formation d'ozone dans l'atmosphère à partir de polluants précurseurs (émis par le trafic automobile et les activités industrielles) en lien avec les températures qui augmentent encore et un fort taux d'ensoleillement. Cet épisode a été déclenché le 22/06/2026.

Hier, les cinq départements n'ont pas été concernés par un dépassement du niveau d'information et recommandation en ozone.

Recommandations comportementales

Les Préfets informent que les mesures recommandées ou obligatoires pour la réduction des émissions de polluants, adaptées selon la situation, sont disponibles auprès des préfetures de département.

De façon générale, le Préfet (les Préfets) recommande(nt) :



D'utiliser les moyens de transport les moins polluants : vélo, marche, transports en commun, covoiturage...



De réduire la vitesse de circulation.



De réduire les émissions de polluants des acteurs économiques (industrie et agriculture).



De bien ventiler la pièce si vous effectuez des travaux d'intérieur (ménage, bricolage...).



Rappel : Il est interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre, et ce, toute l'année.

Prévision du 22/06/2026 à 12h

Recommandations sanitaires

L'Agence Régionale de Santé rappelle les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique :



Pour la population générale

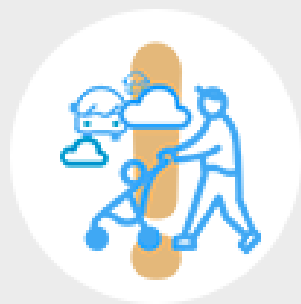
- limiter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions). Cependant, les activités physiques à l'intérieur peuvent être maintenues. En cas de gêne respiratoire ou cardiaque (par exemple : essoufflement, sifflements, palpitations),
- prendre conseil auprès de son pharmacien, consulter son médecin ou contacter la permanence sanitaire locale lorsqu'elle est mise en place.



Pour les personnes sensibles

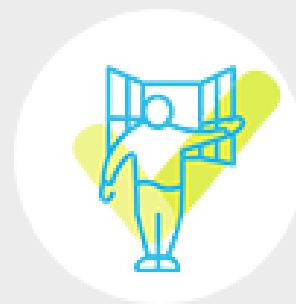
- (nourrissons et jeunes enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes asthmatiques ou souffrant de pathologies cardiovasculaires ou respiratoires) :
- éviter les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur,
 - éviter les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe.
- Dans le cas d'épisode de pollution à l'ozone, les activités physiques à l'intérieur peuvent être maintenues.

Questions / Réponses



Peut-on sortir avec un nourrisson pendant un épisode de pollution ?

Les sorties à l'extérieur peuvent être maintenues mais de durée limitée, et à l'écart des sources de pollution (axes routiers).



Peut-on continuer à aérer son logement pendant un épisode de pollution ?

En cas de pic de pollution, il est recommandé de poursuivre les pratiques habituelles d'aération et de ventilation : aérer son logement au moins 10 à 15 minutes, une à deux fois par jour.



Est-il recommandé de porter un masque en épisode de pollution ?

Les masques sont souvent non-certifiés FFP1, notamment pour les cyclistes, donc quasi inefficaces vis-à-vis de la pollution atmosphérique. Il est plutôt recommandé de circuler calmement, et d'adapter son itinéraire, en s'éloignant des axes à fort trafic.



Est-on également exposé à l'intérieur de son véhicule ?

L'habitacle d'un véhicule ne protège pas de la pollution de l'air présente à l'extérieur, et concentre même les polluants à l'intérieur. Il est recommandé d'aérer régulièrement son véhicule pour réduire la concentration des polluants à l'intérieur. Il est toutefois préférable d'éviter d'aérer son véhicule à proximité de sources de pollution (trafic dense, tunnels), et pendant les moments de la journée où le niveau de pollution est le plus élevé.

Contacts



Atmo Hauts-de-France

06 76 41 28 61

S'abonner gratuitement aux alertes

Chaque jour, notre prévision est disponible à partir de 12h00, après la validation et l'analyse des données. Les prévisions de la qualité de l'air sont susceptibles d'évoluer quotidiennement en lien avec le changement de situation et les prévisions météorologiques.

Préfectures

Aisne

03 23 21 82 82

Nord

03 20 30 59 59

Oise

03 44 06 12 34

Pas-de-Calais

03 21 21 20 00

Somme

03 22 97 80 80

Agence Régionale de Santé

hauts-de-france.ars.sante.fr

03 62 72 86 27